tus rodant aux alentours se mit en observation avec sa femme dans un cabaret voisin. Quand ils crurent le moment favorable, Mme Favière s'avança d'abord et vit avec stupeur que la porte était déjà ouverte. Au moment où elle allait pousser la porte pour la fermer l'un des gredins se sauva, mais il fut attrappé par M. Favière qui arrivait à ce moment.

On requit l'agent Louis Six qui pénétra dans l'intérieur où il trouva le plus jeune bletti dans un coin. Le petit malheureux donna l'adresse du troisième qu'on alla arrêter chez ses parents à 7 heures 1/2. Il était déjà au lit.

Les trois gamins ont fourni eux-mêmes tous les détails avec un incroyable cynisme.

Un locataire peu commode. — Un ouvrier, Julien Deswazieres, en rentrant à son logement, rue de Rome, dans la nuit de dimanche à lundi, trouva le maître de la maison, M. Dewaele, dormant sur la table, en l'attendant. Aux observations qui lui furent adressées il répondit par des coups de pied et de poing, des morsures, en un mot il mit le propriétaire en un triste état puis il partit.

Dans la matinée de lundi, il se présenta pour prendre ses vêtements : comme on refusait de les lui remettre, il eut la singulière idée d'aller se plaindre au poste ! .. On en profita pour le coffrer séance tenante.

Un accident de voiture. — Lundi, à 7 h. 1/2 du soir, un homme de 67 ans, Henri Castel, ouvrier peigneur, en passant place des Halles, a eu le pied écrasé par la roue d'un charriot. On a heureusement pas constaté de fracture.

Halluin. — Il paraît que la raison sociale Janssens, Galland et Cie serait sur le point de voir augmenter le nombre des associés en nom collectif. On affirme, en effet, que depuis une huitaine de jours, un mandat d'arrêt ou d'amener aurait été lancé contre un négociant ayant une maison de commerce dans notre région. On comprendra que nous ne précisions pas et que ledit mandat n'ait pu être mis à exécution pour des raisons indépendantes de la volonté de la victime.

La personne en question, dont nous ne donnerons pas le nom, car elle prouvera de son innocence, serait inculpée d'avoir acheté des marchandises à MM. Janssens frères. La personne incriminée prétend n'avoir affectivement fait des affaires avec MM. Janssens, mais dans des conditions absolument ordinaires et en achetant, sinon au cours, du moins à un cours si peu inférieur au cours, que toute idée de fraude devait être écartée.

La victime réplique que la marge était suffisante pour représenter un bénéfice anormal.

Comme on le voit, il importe que ce point soit éclairci. Très évidemment, on peut avoir traité de la meilleure foi du monde avec MM. Janssens frères. Dans ces conditions, nos lecteurs estimeront que nous sommes tenus à la plus grande réserve avant que la justice se soit prononcée.

Il ne paraît pas, du reste, que l'instruction puisse être terminée avant un grand mois, et encore il faut compter avec les découvertes prévues et imprévues.

Roncq. — Une pétition circule à Roncq ; en voici le texte :

« Les soussignés, industriels et habitant Roncq, ont l'honneur de réitérer la demande déjà faite à la Compagnie du chemin de fer du Nord, par la Chambre de commerce de Tourcoing d'accord avec le conseil municipal de Roncq, à l'effet d'obtenir un arrêt à la gare principale de Roncq de la part du train partant de Lille à 5 h. 30 eu soir et se dirigeant sur Menin.

» La commune de Roncq, vu son importance commerciale, se trouve mal partagée sous le rapport des correspondances avec Tourcoing, Roubaix et Lille. En effet il n'y a pas de trains se dirigeant sur Menin depuis 4 h. 57 m. du soir jusque 8 h. 11. Ce qui fait un très long intervalle de 5 h. 17 entre chaque train.

» Cette commune est importante puisqu'elle compte deux filatures, une retorderie, six tissages de toiles et draps, une tailladerie, une tuilerie, une manufacture de chicorée et diverses autres industries.

» Sa population atteint bientôt le chiffre de 7.000 âmes et ses rapports journaliers avec les villes de Tourcoing, Roubaix et Lille, nécessitent l'arrêt à Roncq du train partant de Tourcoing à 6 h. 00 du soir pour Menin.

» Les soussignés prient donc Messieurs les administrateurs de la Compagnie du chemin de fer du Nord de vouloir bien prendre en considération la demande qui leur est faite et ils osent espérer que leur démarche ne restera pas sans résultat. » *Suivent les signatures.*

Neuville-en-Ferrain. — *La moisaude.* — Dans la nuit du 12 au 13, on a fracturé la porte d'un hangar, dépendant de l'habitation de M. J. Delberghe, tisserand, et on lui a volé trois lapins, valeur 8 fr.

Bondues. — *Une mort subite.* — M. François Descamps, âgé de 65 ans, qui ne s'était plaint d'aucun malaise, quittait sa maison dimanche à 5 heures pour aller faire « estaminet » au cabaret de M. Lagache, au pavé de Linselles. A peine entré de quelques minutes, on le vit tout à coup s'affaisser. On s'empressa de lui donner des soins, mais inutilement, moins d'un quart d'heure après, il avait rendu le dernier soupir !

— *Un vol.* — Des malfaiteurs se sont introduits hier chez M. Destombes, cultivateur au hameau du Fort et y ont enlevé 150 kil. de pommes de terre et une brouette d'une valeur de 25 francs.

Bousbecques. — *Adjudications diverses.* — Le jeudi 17 décembre auront lieu à la mairie de cette commune en présence des commissions de l'hospice et du bureau de bienfaisance l'adjudication des fournitures à ces établissements hospitaliers.

Bureau de bienfaisance 7.500 à 8.000 kil. pain, avec rabais, sur la taxe officielle de Lille.

Hospice, 2.500 à 3.000 kil. pain dans les même conditions et 407 kil. viande.

LILLE

Arrestation d'un garde frein de la Compagnie du Nord à Lille. — On a arrêté, samedi, à 5 heures 45, à la gare de Lille, au moment où il descendait du train de Lens, le sieur Eugène Masset, 32 ans, garde-frein, demeurant à Fives et qui appartenait à la Compagnie du Nord depuis une dizaine d'années.

Masset profitait de sa situation pour ouvrir, à l'aide de fausses clefs les coffrets, les malles, les valises et s'emparait de ce qui lui convenait. Il a reconnu dix-sept de ces vols.

Concerts et Spectacles

Tourcoing — *Fantaisies F. Achard.* — M. Frédéric Achard donnera, le jeudi 17 décembre, à la salle des fêtes, place Leverrier, en représentation extraordinaire, les deux succès de cette année : *Madame Mongodin* de MM. Ernest Blum et Raoul Toché, et *Les Joies de la Paternité*, de M. Alexandre Bisson.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Les tramways intérieurs

Roubaix, 13 décembre.

Monsieur le Rédacteur en chef
du *Journal de Roubaix*,

Permettez-moi d'employer la grande publicité de votre Journal si intéressant pour émettre une idée que m'ont suggérée les pourparlers relatifs à la nouvelle ligne de tramways de Roubaix à Tourcoing par le Boulevard.

Tout en approuvant cette seconde ligne de communication d'une ville à l'autre, je crois qu'il serait bon aussi de songer à notre propre ville en facilitant la circulation tramwayenne (pardonnez le néologisme) entre ses différents quartiers. Cette espèce de circulation éminemment utile et profitable à tous, est ardemment désirée par la population roubaisienne.

L'immense étendue de notre ville, où il faut souvent marcher une demi-heure pour se rendre d'un quartier à l'autre, son développement incessant, son commerce intérieur exigent impérieusement une circulation rapide et commode et à portée de tous.

Pour ne parler que d'un point, si la rue Blanchemaille était parcourue par une ligne reliant la gare à la route de Tourcoing (ce qui serait facile, la rue étant très large et droite) cette ligne rendrait les plus grands services en desservant tout un quartier des plus importants de la ville. Tout le monde y gagnerait et surtout la Compagnie des Tramways, par une circulation intense qui ne tarderait pas à se produire de ce côté.

Plus tard cette ligne pourrait s'étendre par l'Alouette jusqu'à l'Epeule, la route de Lille et même le jardin Barbieu, la merveille de notre ville.

Cette idée me paraît si rationnelle qu'il suffit de la signaler, me semble-t-il, pour qu'elle reçoive l'approbation de tous.

J'ai bien l'honneur de vous saluer.

Pour un groupe d'habitants, W...

PETITE CORRESPONDANCE

J. B. — Il n'y a rien à faire et si vous ne payez pas de suite, vous aurez d'autres frais.

J. F. — C'est le point qui prime le dix de Blanchos.

H. M. — Rigoureusement oui, mais, en pratique, cela ne se fait guère.

L. D., cultiv. à Touffiers. — La convention a été signée. Si votre fils ne signe pas une déclaration devant M. le juge de paix, il sera inscrit d'office.

C., à Croix. — Vous devez tirer au sort au lieu du dernier domicile de vos parents, et, à l'âge de 21 ans, signer une déclaration devant M. le juge de paix de Roubaix.

C. B., à Hem. — Non, à moins que l'aîné ne soit impotent.

H. D. — Oui, vous pouvez choisir. En France, en qualité de fils d'étranger, vous feriez 22 mois de service. En Belgique, le temps du service dépendra de l'armée à laquelle vous serez affecté.

J.-B. V... — 1° Vous présenter devant le juge de paix de votre canton, et signer la déclaration en vertu du Code civil ; 2° Oui ; 3° Avec les jeunes gens de la classe.

D. L. — On peut tuer, sur le lieu et au moment même du dégât, des pigeons *non-voyageurs* qui causent des dommages aux recoltes des champs ; mais nous ne pensons pas que ce droit puisse s'exercer, s'il s'agit de dégâts faits à la *nochere* d'un immeuble. Cela ne nous paraît point être dans l'esprit ni l'interprétation de la loi spéciale du 6 avril 1889.

Vous ne pouvez qu'intenter un procès en dommages-intérêts au propriétaire des pigeons.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Les pigeons voyageurs. — On ne se fait généralement pas une idée, même affaiblie, de l'énorme quantité de dépêches apportées à Paris par les pigeons voyageurs quand, après l'investissement complet de la capitale, M. Rampont, alors directeur général des postes, eut organisé la poste aérienne.

Chaque pigeon emportait une vingtaine de pellicules photo-microscopiques dont le poids ne s'élevait pas à un gramme.

L'ensemble de ces dépêches correspondait à huit cent mille lettres en chiffres représentant à peu près la matière d'un volume in 12. Cent cinquante mille dépêches officielles et un million de dépêches privées ou de mandats poste ont été ainsi expédiés à Paris.

Imprimées en caractères ordinaires, ces dépêches formeraient une bibliothèque de plus de 500 volumes !

Ce chiffre suffit à montrer quels services ont rendus les pigeons et quels services ils pourront rendre dans l'avenir.

NORD

La Bassée. — *Une séance récréative.* — La séance dramatique et récréative que l'Association amicale des anciens élèves des frères de Roubaix a donné dimanche, dans l'école libre des frères, à La Bassée, a pleinement réussi. Grand succès pour la Fanfare, l'*Union Chorale* et la symphonie de La Bassée ; succès non moins vif pour les interprètes du drame et de la comédie, *Une Cause Célèbre*, et le *Docteur Oscar*.

Le nombreux public, qui assistait à cette charmante soirée, ne tarissait pas d'éloges sur nos excellents jeunes gens roubaisiens.

Une soirée semblable sera donnée dimanche prochain à Wasquehal.

Dunkerque. — *Le départ de l'amiral Gervais.* — Hier, à midi, malgré la tempête, le *Surcouf*, ayant à bord l'amiral Gervais, a quitté le bassin Freycinet pour prendre la mer. Plusieurs incidents sans importance se sont produits au départ, car, par suite de la rupture d'un câble, il a fallu trois heures pour faire sortir le *Surcouf* du bassin. La mer était demontée vers une heure et le *Surcouf* a dû sans doute entrer à Calais ou à Boulogne.

Incendie d'une fabrique de chicorée à Quarouble. — Dans la nuit de samedi à dimanche, le feu a détruit la fabrique de chicorée de MM. Laplace frère et sœurs, située Petite-Rue, à Quarouble. Pertes : 25,000 francs. — Cause inconnue.

L'affaire de l'asile des aliénés d'Armentières. — Le gardien Burette, de l'asile des aliénés d'Armentières, vient d'assigner devant le juge de paix M. Lesperres, fils du malheureux décédé dans les tristes conditions que l'on sait, à la suite des accusations que M. Lesperres a portées contre lui.

MM. Welter, procureur de la République, Dassonville, substitut, Dubois, juge d'instruction, accompagnés de MM. Duparcq, greffier et Castiaux, médecin légiste, se sont rendus lundi matin, à Armentière. Le parquet a procédé à une nouvelle enquête et est retourné à Lille à 4 heures 30 de l'après-midi.

BELGIQUE

Mouscron. — *Un accident à la station.* — Un homme d'équipe de la station, M. A. Baudouck, a eu, lundi matin, le pied droit écrasé par un wagon chargé de charbon, pendant une manœuvre. Le malheureux ouvrier a été transporté à l'hôpital ; l'amputation du pied sera nécessaire.

La femme de M. Baudouck n'a vraiment pas de chance. Son premier mari est mort victime d'un accident de chemin de fer.

Courtrai. — *Mercuriale du 14.* — Marché aux grains. Froment blanc, par hectolitre, de 19,50 à 20 fr. ; id. roux, id. 18,50 à 19 ; Seigle par hectolitre de 12,50 à 13 ; Avoine par cent kil. de 14 à 14.50 ; Féveroles, id., à 13.

Denrées alimentaires : Pommes de terre blanches par 100 kilos (gros), de 11 fr. 50 à 12 fr. ; id. rouges de 10 50 à 11,50 ; beurre, le kilog, de 2,80 à 2,94 ; œufs, par quarteron, de 2,50 à 2,70.

Bétail sur pied : vaches, en vente 168, vendues 141, prix au kilog de 0,65 à 0,90 ; génisses, en vente 143, vendues 121, prix au kilog de 0,60 à 0,88, taureaux, en vente 63, vendus 52, prix au kilog de 0,60 à 0,70 ; bœufs, en vente 26, vendus 17, prix au kilog 0,65 à 0,80.

Marché très calme, il y a une baisse de 5 à 7 fr. par tête de bétail.

Bœuf à la cheville au kilog de 1,15 à 1,80.

Porcs, en vente 27, vendus 19, prix au kilog de 0,93 à 1 franc.

Huiles, graine et tourteaux : Huile de colza, les 0/0 kil. de 63 à 63.50 ; id. lin, id. de 43 à 43.50 ; graines de colza indigènes et étrangères les 0/0 kil., de 31 à 33.50 ; id. de lin, de 26 à 28, tourteaux de colza, de 13 à 16 ; id. de lin, de 22 à 23 ; chicorées, de 15.25 à 15.50.

Une bagarre mortelle à Bruxelles. — Une violente bagarre a eu lieu hier soir à 8 h. 1/2, dans la rue de l'Etuve. Deux bandes s'étant rencontrées, chacune d'elles chercha à refouler l'autre. Au cours de la bagarre, le nommé Polleux a reçu deux terribles coups de couteaux dans le dos, qui mettent sa vie en danger. Le meurtrier et plusieurs autres individus ont été arrêtés. Cette rixe a été causée par une animosité qui régnait depuis longtemps entre la victime et ses meurtriers.

Les habitations ouvrières. — Dimanche matin, M. Beernaert, ministre des finances, et M. De Bruyn, ministre de l'agriculture, ont reçu la visite de MM. Siegfried, député, et Cheysson, inspecteur général des ponts et chaussées, et de M. Fleury Ravarin, auditeur au conseil d'Etat, respectivement président, vice-président et secrétaire général de la Société française des habitations à bon marché.

M. Jules Siegfried et ses compagnons se proposent d'étudier sur place la nouvelle législation des habitations ouvrières en Belgique.

Ils conféreront à cet effet avec les auteurs de la loi, avec M. Beco, secrétaire général au ministère de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics, et avec M. Mahillon, directeur général de la Caisse générale d'épargne de l'Etat, qui sont particulièrement chargés de son application, et ils visiteront les institutions existantes.

Ils ont déjeuné lundi avec le roi, et M. Baernaert a donné un grand dîner en leur honneur.

Un crime mystérieux à Bruxelles. — La police de Saint-Gilles a retiré hier matin des eaux de la Senne, rue de France, le cadavre d'un garçon de magasin nommé Demoor qui avait été jeté à l'eau après avoir subi des violences. Dans la chambre habitée par Demoor, on a trouvé le lit maculé de sang et des traces évidentes d'une lutte désespérée ; enfin, sous le lit, on a découvert un énorme couteau tout rouge encore du sang de la victime. La police croit être sur les traces de l'assassin.

Tribunal correctionnel de Courtrai. — *Audience du 14 décembre.* Présidence de M. Molitor, président. M. le substitut Ivyns occupe le siège du ministère public.

A coups de chaises. — Le 13 septembre vers 9 heures et demie, Mme Deruyck, cabaretière rue de Menin, se disposait à monter à sa chambre ; entendant frapper à la porte, elle ouvrit croyant que c'était son mari qui rentrait. A peine eut-elle ouvert, que deux individus pénétrèrent chez elle, et après s'être fait servir *un canon* se mirent à faire tournoyer des chaises. Mme Deruyck, craignant pour son mobilier, pria les inconnus de cesser. Au même instant son mari rentra... et reçut une chaise à la tête.

Ce dernier en voulant fuir en reçut encore une dans le dos ; le fils en entrant eut le même sort et finalement un carreau fut cassé. Les coupables furent poursuivis ; l'un, L. Denys est condamné par défaut à 1 mois de prison pour coups et à 8 jours pour bris de clôture ; l'autre *Vanniewenheuyse* reçoit deux mois pour coups.

J'ai défendu mon camarade. — Le 21 septembre, M. Lefebvre, en revenant chez lui, reçut, à l'improviste, d'un jeune homme, O. Staiens, une grêle de coups de poing. Naturellement Staiens est poursuivi. A l'audience il prétend qu'il n'a fait que repousser M. Lefebvre qui voulait faire un mauvais parti à un ami qui l'accompagnait et avec lequel le plaignant avait eu jadis des discussions d'intérêt : 8 jours de congé à Omer.

— *Vol de laines à Roubaix.* — Nos lecteurs se rappellent cette affaire importante de vol de laines commis au commencement de cette année au préjudice de divers négociants de Roubaix.

Les coupables Poulain, Dujardin, Vancomerbeke et Vancoppenolle s'évadèrent pendant leur confrontation à la frontière. Repris par des paysans belges et remis entre les mains des gendarmes français, ils durent être relaxés, l'arrestation étant illégale. La gendarmerie belge réussit à les pincer à l'exception de Vancoppenolle resté introuvable.

Cette importante affaire était au rôle d'aujourd'hui, mais le juge instructeur étant indisposé, elle a été remise d'office à jeudi.

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU MERCREDI 16 DECEMBRE 1891

POTAGE PURÉE CROUTON
ROGNON DE BŒUF SAUCE MADÈRE
CANARD ROTI
NAVETS AU JUS
DESSERT
RECETTES

Rognon de bœuf sauce madère. — Fendez le rognon en deux, enlevez la graisse qui se trouve au milieu et qui donnerait un mauvais goût, coupez-le en petits carrés minces que vous mettez dans la poêle avec un bon morceau de beurre, laissez prendre couleur et retournez ; saupoudrez d'une cuillerée de farine, remuez et ajoutez un verre de vin blanc ou de madère, un peu d'eau, sel et poivre. Ne laissez pas bouillir, afin que le rognon ne soit pas dur mais faites en sorte qu'il soit très-chaud lorsque vous le servez.

Navets au jus. — Epluchez vos navets, mettez les dans la poêle avec une bonne graisse, retournez-les pour qu'ils jaunissent également, quand ils ont pris couleur, saupoudrez d'une cuillerée de farine, laissez un moment ajoutez un verre d'eau ou du bouillon, mettez sel, poivre, bouquet de persil, thym et laurier. Au moment de servir, dégraissez et enlevez le bouquet. Il faut compter une heure de cuisson.

VÊTEMENTS pour HOMMES et ENFANTS. — Si vous voulez être habillés à la dernière mode, adressez-vous à la **Maison A. FEVRIER et Cie, 16 18, rue Neuve, Lille.** — Maison reconnue pour sa coupe élégante et la modicité de ses prix.

NOTA. — Conditions spéciales pour communautés ou œuvres de bienfaisance. 28242 56 24

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille CARON qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Palmyre-Louise CARON, décédée à Roubaix, le 14 décembre 1891, dans sa 43e année, administrés des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 16 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Roch, 31.

Les amis et connaissances de la famille DHOUAILLY-PAMART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie-Désirée-Josaphe PAMART, décédée subitement à Roubaix, le 14 décembre 1891, dans sa 49e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le jeudi 17 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, contour St-Martin, 15.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 16 décembre 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Emile-Arthur DUBLY, décédé à Roubaix, le 2 novembre 18 1, dans sa 21e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 16 décembre 1891, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Amélie-Flore LOCHET, épouse de M. Henri WAUTERS, décédée à Roubaix, le 12 novembre 1891, dans sa 34e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 17 décembre 1891, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Arsène-Juliette GIRAUDON, épouse de M. Jean BERTRANT, décédée à Roubaix, le 15 novembre 1891, dans sa quarante-cinquième année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 16 décembre 1891, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Jeanne DESSY, pieusement décédée à Roubaix, le 15 décembre 1890, à l'âge de 58 ans et 8 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. De la part de M. Philibert Baudart Dessy.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 16 décembre 1891, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Amélie-Flore LOCHET, épouse de M. Henri WAUTERS, décédée à Roubaix, le 12 novembre 1891, dans sa 34e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CHOSES ET AUTRES

Singularité de la langue française.

— Pourquoi dit-on des maisons où l'on reçoit des malades que ce sont des maisons de santé, et des enfants perdus que ce sont des enfants trouvés ?

***

Un Jean Hiroux à face patibulaire passe hier devant les assises, convaincu d'avoir assassiné son père et sa mère. Avant de clore les débats, le président, suivant l'usage, lui demande s'il n'a rien à ajouter pour sa défense.

— Si, monsieur le président, réplique le misérable de sa voix de rogomme ; je demande que vous vous apitoyiez d'un pauvre orphelin.

***

Feuillets détachés d'album :

Les belles poésies épiques, dramatiques, lyriques, ne sont autre chose que les songes d'un sage éveillé.

JOUBERT.

***

L'obligeance est la menue monnaie de la générosité.

Pensées d'un sceptique.

***

Aimez qu'on vous conseille et non pas qu'on vous floue.

UN JOUEUR D'ÉCARTÉ.

Il a été très content

Ma femme souffrait d'une douleur sciatique. Le docteur avait ordonné, mais sans succès, des cataplasmes et des vésicatoires. J'ai eu alors recours au St. Jacobs Oil ; dès les premières frictions, les douleurs ont été calmées, comme par enchantement. C'est vous dire que j'ai été très content du St. Jacobs Oil, il calme instantanément les douleurs les plus violentes.

Moi-même, je suis goutteux, les frictions avec le St. Jacobs Oil ont toujours calmé mes attaques de goutte. Vous pouvez donner à cette lettre la publicité que vous voudrez.

HIPPOLYTE BARBÉ, Propriétaire,
5, rue des Perriers, Montfermeil (Seine-et-Oise).
c28973

LE ROB LECHAUX RÉGÉNÈRE DE SANG 28649

LIVRES D'ÉTRENNES
De la Maison Alfred MAME et Fils, de Tours

La Maison MAME offre cette année à son public, outre un grand choix de livres pour la jeunesse, une nouvelle collection d'un format in-folio, qui semble destinée à être le succès des étrennes prochaines.

Les deux ouvrages suivants inaugurent cette belle série :

L'Homme aux yeux de verre est le récit d'aventures des plus émouvantes, qui se déroulent au Dahomey, ce pays étrange et barbare vers lequel l'attention de l'Europe a été attirée tout dernièrement par des scènes de sauvagerie inouïe. Les auteurs sont MM. Rossi et Méaulle ; l'illustration a été confiée à des artistes comme Baldo, Brun, Mouchot, Tofani, etc. ;

L'Histoire de la Bible, par M. l'abbé Cruchet, peut être mise entre les mains de tous. L'auteur a suivi pas à pas le récit biblique, et avec un rare mérite, pour en dégager les faits et les enseignements qu'il contient. Nous aurons assez dit pour ce livre lorsqu'on saura que 100 chefs-d'œuvre de Gustave Doré sont intercalés dans le texte.

Dans le format in-4°, qui est toujours en honneur, signalons *Louis XIV et son temps*, par Gabourd. Nouvelle édition.

Un *Robinson Suisse*, illustré d'une façon très heureuse et originale ; *Frère Ange*, le joli roman de Mme la baronne de Bohard ; *En Vacances*, par Caro. Le jeune héros de ce livre apprend le dessin en quelques leçons par une méthode fort ingénieuse.

Enfin gardons pour la fin le *Japon d'aujourd'hui*, journal intime d'un missionnaire, rempli de révélations curieuses, qui a fait déjà du bruit avant sa naissance et tiendra ce qu'il promet. 28972d

Les touristes qui visitent les forêts de pins maritimes des rives de l'Océan s'arrêtent volontiers pour admirer les procédés imagines par M. Lagasse pour extraire la sève fraîche des pins récemment abattus. Cette sève concentrée sert exclusivement à la préparation de la Pâte et du Sirop de Lagasse, produits aussi connus qu'estimés pour la guérison des rhumes, toux, grippe, enrouement, catarrhe, bronchite, asthme. 28980d

BAREME-VÉRIFICATEUR
POUR LES
ACHATS DE LAINES
à Londres et en Australie
En vente au prix de 2 fr. 50
A LA LIBRAIRIE DU « JOURNAL DE ROUBAIX »

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

ÉLECTRICITÉ
Téléphones, Sonneries, Porte-Voix, etc., etc
SECURITÉ ABSOLUE !!!
Appareils de sûreté contre les vols, l'incendie, etc.
G. LEMPIRE, électricien-spécialiste
entreprend l'installation complète des appareils de sécurité contre le vol, l'incendie, etc.
Avertisseurs d'incendie à réglage automatique s'adaptant aux installations de sonneries électriques existantes.
Serrures et Gâches électriques.
Contacts de sûreté pour portes, fenêtres, *coffres-forts*, tiroirs, etc.
Contacts de sûreté doubles ressorts, sonnant repoussant, pour trappes, *coffres-forts* persiennes, etc.
Filsavertisseurs d'incendie et d'effraction, faisant fonctionner la sonnerie dès qu'on veut les couper.
Microphones espions pour entendre tout ce qui se dit dans un magasin, bureau atelier, cuisine, etc. Cet appareil peut se placer sous une tapisserie ou derrière un meuble.
S'adresser 16, Boulevard de Paris ROUBAIX. 23241

PLUS DE CHAUVES ! ni de CHEVEUX GRIS
Repousse certaine à tout âge.
CROISSANCE FORMANTES DE CHEVEUX produites sur des Hommes et des Femmes.
Arrêt immédiat des chutes par la POMMADE COMIQUE LECHAUX
Pommade hygiénique, régénératrice, qui supprime les teintures, empêche de blanchir, augmente la vigueur et l'éclat des plus belles chevelures. — Milliers de certificats et attestations. Prospectus explicatif gratis. — 1 f. contre 1 fr. mandat ; 6 pots 6f., 21 fr.
Marie LECHAUX, Pharm., r. St-Catherine, 14, Bordeaux.
Dépôt : Tourcoing : Brureau, phen, 2, rue de Lille 28648

ADRESSES COMMERCIALES
TISSAGE-FILATURE ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE
(Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux ourdisseurs d'articles pour tissages, peignages, filatures, etc.)
DEBRIE, LEMAN et **Moïse BROUX**, rue Latérale 2, coin de la rue Neuve-de-Roubaix, Tourcoing. Fabrique de peignes, mécaniques armures, systèmes brevetés, nickelage et polissage de tous métaux.
Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines en métal. **Edouard DEFRETIN**, 15, r. Plutarque. 501
Tannerie, corroierie, fabrique de taquets. **Clemen DUPIRE**. Roubaix.

GUÉRISON RADICALE des MALADIES SECRÈTES ET DES MALADIES DE LA PEAU DARTRES, ECZÉMAS, ULCERES VARIQUEUX
Traitement rationnel par
M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-consultant spécialiste
LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE
CONSULTATIONS PARTICULIÈRES
tous les jours de 9 à 6 heures et par correspondance

MARCHÉS A TERME

Cours du 15 Décembre 1891

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING														ANVERS (par télégraphe)					
	Peignés de La Plata et de l'Uruguay						Peignés d'Australie								Peignés Buenos-Ayres					
	TYPE 1 QUAL. A FABRIQUER		TYPE 2 QUALITÉ COURANTE		TYPE B F		TYPE A Q. COUR. A COUDRE		TYPE B Q. M. A TRAME		TYPE C Q. SUP. A TRAME		TYPE A B QUAL. P. TISSUS		Belge T		Allemands B		Allemands M	
	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour
Janvier	4 65	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5 25	5 25	....	....	4.45	4 45	....	....
Février	4 67	4 675	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.225	5 225	....	....	4 475	4 45	....	....
Mars	4 67	4 675	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5 225	5 225	....	....	4.50	4.50	....	....
Avril	4 67	4 675	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5 25	....	....	....	4.525	4.525	....	....
Mai	4 70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5 25	5 25	....	....	4.55	4.55	....	....
Juin	4 725	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5.325	....	....	....	4.60	4.60	....	....
Juillet	4.75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4 625	4 625	....	....
Août	4 80	4 80	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4 65	4 65	....	....
Septembre	4 80	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4.65	4 65	....	....
Octobre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4 675	4.675	....	....
Novembre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4 675	4.675	....	....
Décembre	4 72	....	4.50	4 50	4.50	4 50	....	....	....	....	....	....	5.25	5 25	4.45	4.45	4.45	4.45	4.55	4 55

LAINES PEIGNÉES

MOIS de LIVRAISON	LEIPZIG (par voie télégraphique)				REIMS (par voie télégraphique)												LAINES BRUTES			
	TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers		TYPE C Buenos-Ayres M d'Anvers		Peignés de la Plata et de l'Uruguay						Peignés d'Australie						LE HAVRE par télégraphe		ANVERS par télégraph.	
					TYPE 1 Qual. fabrique		TYPE 2 Qual. courante		TYPE SUPRA irréductible		TYPE A Qual. courante à chaîne		TYPE B Qual. b. moyenne à trame		TYPE C Qual. seconde à trame		B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0		B.-Ayres Prima courante 34 0/0	
	Cote précédente MARCHE	Cote dujour MARCHE	Cote précédente MARCHE	Cote dujour MARCHE	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour	Cote précédente	Cote dujour
Janvier	3.65	3 65	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.28	1.28	....	....
Février	3 65	3 65	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.35	1.35	....	....
Mars	3 675	3.675	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1 36	1.36	....	....
Avril	3.675	3 70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.37	1.37	....	....
Mai	3 70	3.70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1.38	1.38	....	....
Juin	3.725	3.75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1 385	1 385	....	....
Juillet	3.725	3.75	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1 39	1.39	....	....
Août	3.725	3.75	....	....	....